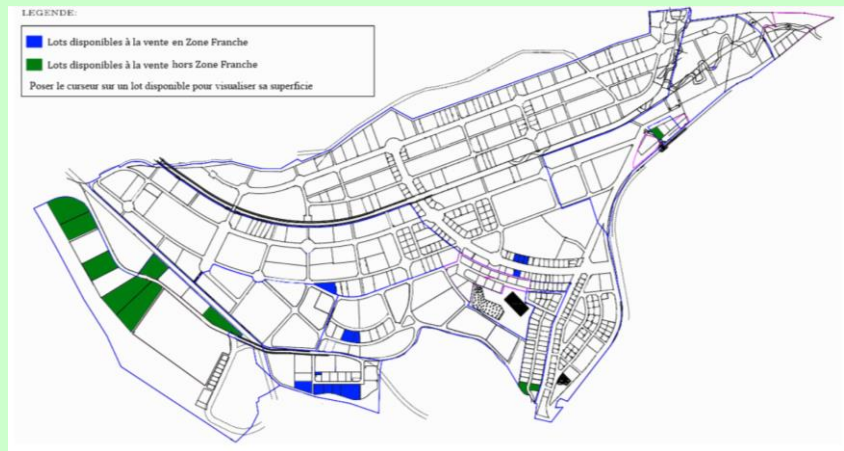


Pays	Maroc
Nom de la zone	Tanger Free Zone (TFZ)
Indicateurs clés	
Dynamique de développement	
Accessibilité	
Prix de l'énergie	
Taxes et impôts	
Nombre d'implantations	
Caractéristiques générales	
Degré d'opérationnalité de la zone	Opérationnelle
Date de création (texte de loi)	1999
Adresse postale	Zone Franche d'Exportation, Centre Tertiaire TFZ, Ilot 107 lot n° de Rabat, Route 2, Tangier, Maroc
Adresse internet	http://www.tangerindustrialfreezone.com/ Le site n'a pas été actualisé depuis 2010.
Adresse mail	
Téléphone	+212 5393-93405
Contacts	
Nature de la zone franche	
Gouvernance, financement	
Organisme de tutelle	
Organisme gestionnaire	
Origine et montant des financements	6 milliards de Dirhams d'investissements réalisés
Caractéristiques physiques de la zone	
Surface	500 ha Autour de la TFZ, qui est développée sur une superficie de 500 hectares, c'est toute une zone d'environ 60 Ha qui sera dédiée à l'automobile, la Tanger Auto motive City qui est en cours de réalisation et qui accompagnera le développement de l'usine Renault à Melloussa.
Autres caractéristiques spécifiques	



Projets d'extension (préciser la nature et l'année)

Conditions d'accès à la zone

Port maritime le plus proche	Port de Tanger à moins de 12 Km.
Temps de transport routier vers le port maritime le plus proche	Prise directe sur l'autoroute reliant à la zone d'embarquement du port Tanger-Med et au réseau autoroutier joignant Tanger au reste des autres grandes agglomérations du Maroc
Temps d'accès à l'aéroport international le plus proche	Aéroport international mitoyen à la zone franche

Description des activités de la zone

Objectifs définis au départ	
Spécialisation sectorielle de la zone	<p>Ingénierie informatique Industrie automobile Industrie aéronautique Menuiserie aluminium Textile Mécanique Formation,</p> <p>La filière automobile, avec près de 30 équipementiers actifs sur plusieurs métiers de la chaîne de valeur, a fortement contribué à un</p>

	essor renforcé par l'effet d'entraînement lié au projet Renault Tanger Med.
Nombre d'entreprises implantées dans la zone	475 entreprises (installées au 31/12/2009) issues d'investissements étrangers en provenance de l'Union Européenne, des Etats-Unis, du Maghreb et du Moyen-Orient.
Nombre d'entreprises étrangères implantées	
Noms et domaines d'activité des entreprises implantées	<p>La liste complète des 475 entreprises est consultable sur le lien suivant : http://41.77.115.106/~tfz/presentation/entreprises-implantees</p> <p>ABL SURSUM: Appareillages électriques, produits pour l'aéronautique AEMAG: Bureau d'études et ingénierie , énergies alternatives AL MAGHRIB MARINE PROPELLERS, Fabrication d'hélices pour bateaux MK Aéro Lelma Pakotan Souriau GMD Lixus Delfingen Trial Atlas Yazaki Denso Astriglass Artopiel Cauchos Arnedo EMDEP Lear San Jose Lopez SPBP SSC Tanger (Bamesa) Mayborn Metalimpex SNOP SEBN GEREIF Sealynx Standard Profil Tronico Atlas Takata Valeo Arfadel VIZA Medi 1 TV Treroc Antoline FMJ Technologie</p>

	Aisy Tec Assabane ISM Decker Industrie GMD Powerex Markendi Nucaïn Schlemmer Spartel Ingénierie Marmol de Lillio Sotravo Textiles Sevilla
Nombre d'emplois permanents dans la zone (2015)	47000
CA des exportations de la zone (préciser l'année)	
% de la zone dans les exportations industrielles du pays	
Conditions d'installation dans la zone, conditions fiscales	
Conditions à remplir par les entreprises	
Impôt sur les dividendes	Exonération pendant 5 ans (8,75% après)
Impôt sur les sociétés	Abattement de 80%
Taxe professionnelle (préciser l'assiette: chiffre d'affaires ou valeur locative des immeubles)	
Taxe sur les salaires	
TVA	Exonération totale
Taxe professionnelle	
Taxe foncière	
Droits de douane	Exonération totale.
Autres avantages accordés aux entreprises de la zone.	<p>Procédures administratives simplifiées. TFZ fonctionne en tant que guichet unique. Elle accueille, assiste et oriente les investisseurs pour la réalisation de leur projet.</p> <p>Subventions de l'état marocain (Pour certains secteurs d'activité, l'Etat marocain, à travers le Fonds Hassan II, peut accorder des aides financières à l'acquisition des terrains et/ou à la construction des unités de production. Cette subvention peut atteindre 100% du prix du terrain sur la base d'un coût maximum de 250 DH/m². Le déblocage de ces aides se fait dans un délai ne dépassant pas 60 jours après présentation des pièces justificatives).</p>

Sources : Tanger Free Zone